



## Assemblée générale du 2 avril 2014

### Questions écrites posées au conseil d'administration de CARMAT SA, reçues au 27 mars 2014

\* \*  
\*

Pour mémoire, les questions écrites, pour être recevables, doivent être en relation avec l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires. Elles doivent également être adressées au président du conseil d'administration et envoyées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée (soit le 27 mars 2014). Elles doivent, enfin, être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des actions.

L'article L. 225-108 alinéa 4 du Code de commerce permet au Conseil d'administration de répondre aux questions écrites des actionnaires sans qu'elles soient reprises en assemblée générale dès lors qu'elles figurent sur le site internet de la société dans une rubrique consacrée aux questions-réponses.

Le conseil d'administration a donc décidé de publier dans un seul document, sur le site internet de la Société, et préalablement à l'assemblée générale du 2 avril 2014, ses réponses aux questions écrites reçues à l'occasion de la convocation de cette assemblée.

Six questions écrites ont été reçues par la Société de la part d'un actionnaire. Ces questions sont parvenues à la Société dans les formes et les délais requis par la réglementation.

Le texte de ces questions est repris en intégralité et dans leur forme originale ci-dessous.

\* \*  
\*

### Questions reçues le 26 février 2014 de Monsieur Fabrice Jordan (2 titres)

1. Vous avez dû faire des études de marché pour savoir combien de cœurs artificiels vous vendrez à 160 000€. Quels sont les résultats de ces études ?

*Comme indiqué dans le document de référence 2013 de CARMAT (paragraphe 5.4.4, page 108), la Société n'entend pas faire de prévisions.*

2. Dans combien d'années Carmat arrivera-t-il à commercialiser son cœur artificiel de 500/450g et combien cela coûtera-t-il en R&D ? En fabrication ?

*Comme indiqué au chapitre 1.3 du document de référence 2013 de CARMAT (paragraphe 1.3, page 14), la Société entend également s'atteler dans le futur au développement de nouvelles applications de ses savoir-faire dans le domaine cardiovasculaire. Toutefois elle ne prévoit pas de consacrer de ressources à ces applications potentielles tant que le projet de cœur artificiel actuel n'est pas abouti.*

3. A quel prix vendrez-vous un cœur artificiel de 450/500g ?

*Aucune étude de prix n'a été encore effectuée. Il y a cependant peu de raisons pour que le prix diffère d'une taille à l'autre.*

### Questions reçues le 3 mars 2014 de Monsieur Fabrice Jordan (2 titres)

4. J'aurai aimé que vous nous expliquiez ce que comprend le prix de vente du cœur artificiel : coût de l'opération (prix) + coût de la prothèse elle-même (prix) ?

*La Société ne maîtrise pas les coûts de santé dans les différents pays dans lesquels sa bioprothèse pourrait être utilisée et ne peut donc pas donner un coût pour une opération. Comme indiqué dans le document de référence 2013 de CARMAT (paragraphe 2.1.4.3, page 22), Il est difficile d'effectuer des comparaisons internationales compte tenu de systèmes de financement de la santé très différents et de chiffres disponibles recouvrant des périodes hétérogènes. Il n'existe pas de synthèse nationale (ou européenne) du coût d'une opération.*

*Par ailleurs, comme indiqué dans le document de référence 2013 de CARMAT (paragraphe 2.3.3, page 47), le prix visé d'un système complet est compris entre 140 000 et 180 000 euros. S'agissant d'un système, qui comprend une partie implantable, mais aussi des parties externes et des services associés, les variables d'ajustement sont nombreuses et pourraient permettre de s'adapter aux conditions de volume et de remboursement propres à chaque centre ou à chaque marché.*

5. Carmat parle d'un prix de vente du cœur artificiel de 160 000€ avec une marge nette de 30%, un prix de vente de 120 000€ ne serait-il pas plus raisonnable ? Marge de 15% (celle du fabriquant de pacemaker St Jude Medical, marge 15%)

*Carmat ne fait pas encore de prévision de bénéfice (se référer à la question 1). D'après le rapport financier annuel de St Jude Medical (en ligne sur leur site internet), leur marge brute en 2013 s'établissait à 71,4% et leur marge nette à 19,1%. Il paraît difficile de comparer un multispécialiste de grande taille travaillant sur certains segments de marché matures requérant des coûts de structure importants avec une jeune société qui commercialiserait un produit innovant.*

### Questions reçues le 21 Mars 2014 de Monsieur Fabrice Jordan (2 titres)

6. Page 170 du Document de Référence 2013 Carmat : « Plus de 4000 informations sont enregistrées chaque seconde », soit en 74 jours : 6 393 600 informations. Pouvez-vous nous donner le nom de la société qui est en train de faire les analyses ? (Quel groupe ?).

*CARMAT pilote les analyses avec le soutien de divers experts internes comme externes - et notamment les équipes médicales. Il faut analyser non seulement les données techniques de la prothèse, mais aussi les résultats d'analyse du patient, les interactions entre le patient et la*

*prothèse et les interactions du patient avec son environnement, comme par exemple les étapes de son suivi post-opératoire, notamment l'ensemble des examens - par exemple par imagerie ou explorations invasives ou non - qu'il a subi. Il n'y a donc pas une société externe unique en charge de cette analyse.*